

Journées nationales de l'agriculture

Accueillir un événement sur sa ferme : mode d'emploi

La ferme Lammert, d'Ensisheim, a participé dimanche 19 juin dernier à la deuxième édition des Journées nationales de l'agriculture (JNA). Dans le même esprit que les journées du Patrimoine, les JNA visent à permettre aux Français d'aller, près de chez eux, à la découverte de leur patrimoine agricole et alimentaire. Peu de fermes en Alsace se sont mobilisées. Est-ce si difficile d'accueillir le grand public sur son exploitation ? Retour d'expérience avec Marie et Benjamin Lammert.

Pourquoi avoir choisi de participer aux JNA ?

Marie et Benjamin Lammert : « La nécessité de communiquer vers le grand public est une évidence. Le monde agricole n'a plus qu'une seule question à se poser : comment ? Pour la ferme Lammert, chaque occasion de communiquer est bonne à prendre et notre seule limite est celle du temps disponible. Nous avons choisi de participer aux JNA d'abord parce que la démarche est collective et nationale, a priori bien visible donc efficace, ensuite pour la simplicité des démarches. On s'inscrit très facilement directement en ligne sur www.journeesagriculture.fr en remplissant un formulaire. Rien ne nous est imposé, nous décidons de tout : du type d'événement, du jour (vendredi, samedi ou dimanche), des horaires, si c'est gratuit ou payant, s'il faut s'inscrire ou non... L'interface est facile à utiliser. Les JNA servent ensuite de relais de communication. Ils mettent en ligne notre événement sur leur site web, assurent une promotion générale auprès des médias et peuvent aussi nous envoyer des affiches pour nous aider à communiquer localement. »

Quel type d'événement choisir pour accueillir le public ?

« Chacun ses goûts ! De notre côté, nous avons choisi ce qui nous paraissait agréable et assez simple : une balade dans les champs. Concrètement, à peine 3 km avec un arrêt à chaque culture pour expliquer les spécificités de la plante, les pratiques et les débouchés. D'autres en France ont choisi des ateliers de dégustation, de la restauration, une course de tracteurs à pédale, la présentation de la traite, un atelier pédagogique pour



À l'occasion des Journées nationales de l'agriculture, la ferme Lammert a accueilli un groupe de 18 personnes, avec des profils variés. © Marie Casenave-Père

les enfants... ou un simple accueil dans la cour de la ferme ! L'essentiel est de partager un moment et de laisser un bon souvenir. »

Quels moyens mobiliser ?

« Nous n'avons pas dépensé un sou pour cette balade. En revanche, il faut prévoir un petit temps de préparation : réflexion sur l'événement, inscription en ligne, diffusion de l'information, distribution d'affiches, gestion des inscriptions ainsi que le temps d'accueil le jour J. Pour nous, la balade a duré 2h30 ; tout compris, il faut compter une journée. »

Comment « recruter » le public ?

« Nous avons diffusé un message par mail à la presse ainsi qu'à la famille, aux amis, aux partenaires comme les banques, aux connaissances, aux OPA... Et ce message se transmet

par bouche-à-oreille. Pour celles et ceux qui sont présents sur les réseaux sociaux, c'est évidemment un excellent vecteur d'information à utiliser sans modération ! »

Quel public est venu ? Avec quels centres d'intérêts ?

« À chaque fois, c'est la surprise ! Le public est plus ou moins averti, plus ou moins militant, plus ou moins intéressé. Cette fois, nous avons accueilli 18 personnes, avec des profils variés. De jeunes enfants aux retraités, du milieu rural au milieu urbain. La majorité du groupe venant d'Ensisheim, les autres de Battenheim, Meyenheim, Sausheim, Witelshheim et même de Mulhouse. Certains venaient davantage pour la balade, d'autres pour se faire une idée plus précise de la manière dont on travaille. Beaucoup de questions

« médiatico-polémiques » nous ont été posées : produits phytosanitaires, irrigation en plein jour, OGM, diversification des cultures, biocarburants, érosion des sols... Nous avons pu constater une énième fois que ces interrogations s'expriment sans animosité, avec un réel désir de comprendre, et non de juger. Immanquablement, on finit par entendre la phrase clé : « En effet, c'est plus compliqué que ce que je croyais. » »

Enfin, que vous apporte le fait de participer aux JNA ?

« Ça fait tout simplement du bien. À tout le monde. Comme agriculteur, on entend en direct les préoccupations des gens, sans filtres. Certes, l'influence des grands médias est énorme mais on se rend compte que le public n'est pas dupe. Nos

réponses à leurs questions sont attendues et entendues, parce qu'on est en face-à-face et qu'on parle de notre métier avec sincérité. Les visiteurs nous remercient de les avoir accueillis et éclairés. Nous les remercions de nous avoir écoutés. Mieux comprendre nos pratiques les rassure. De notre côté, on relativise les critiques qu'on entend tout au long de l'année et on prend plaisir à la rencontre. Bref, on prend du recul. »

Le plus difficile ?

« La première fois ! Et ensuite, parler simplement de notre métier, sans se perdre dans la technique. Si on n'est pas très à l'aise au début, on peut préparer assez précisément ce qu'on va dire ou se faire aider en allant en formation par exemple. Accueillir un groupe est à la portée de tous les agriculteurs parce que c'est en restant nature, en parlant avec ses tripes, qu'on est crédible. Le public n'attend pas un exposé académique, juste qu'on lui parle de notre métier, pour lequel, en général, il montre beaucoup d'intérêt voire d'admiration. »

Un message pour les collègues ?

« Osez ! Commencez par une simple visite l'année prochaine. Goûtez au plaisir de la rencontre ! À l'échelle des fermes du Haut-Rhin, si chaque agricultrice ou agriculteur accueillait au moins un événement tous les deux ans, l'impact serait très positif... »

FDSEA 68

Pour celles et ceux qui aimeraient participer à l'édition JNA 2023, contactez la FDSEA au 03 89 22 28 63.

Directive Sud

Les négociations commencent !

La Commission européenne a présenté le 22 juin sa proposition pour réviser la directive sur l'utilisation durable des pesticides dite directive Sud (Sustainable Use of Pesticide Directive). Les négociations devraient, selon le gouvernement français, prendre environ deux ans.

Dans l'entourage du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, le ton est à l'apaisement et même à la sérénité : « La révision de cette directive est une proposition qui lance le processus de négociation. Nous n'en sommes qu'au début. Il y a un long travail à mener et des débats à conduire. Cela devrait prendre deux ans », indique-t-on dans l'entourage de Marc Fesneau. Pourtant, le dossier déposé la Commission européenne entend fixer des objectifs plutôt contraignants. Bruxelles envisage en effet de réduire de 50 % d'ici à 2030 l'utilisation des pesticides chimiques et les risques ainsi que l'utilisation des pesticides les plus dangereux, indique clairement le document. Cependant, les efforts déjà consentis pourraient être récompensés et la Commission souhaite que l'on tienne compte des progrès historiques et de l'intensité de l'utilisation des pesticides. Dans ces conditions un nouveau seuil minimal peut être fixé à 35 % mais ce taux c'est pour la Commission, une

ligne rouge. Il restera bien entendu à déterminer à partir de quelle année les États pourront commencer à calculer leurs efforts et sur la foi de quels documents... La Commission propose la date de 2011 mais tous les États seront-ils d'accord ?

Période transitoire de cinq ans

Le document révisant la directive Sud propose aussi l'interdiction de tous les pesticides dans les zones sensibles. « Mais qu'est-ce qu'une zone sensible ? Quelle est sa définition exacte ? » s'interroge-t-on au ministère de la Transition écologique. En effet, les nuances de « zone sensible » semblent varier au gré des pays et au sein même des règlements de la Commission : Natura 2000, proximité de cours d'eau, de captage d'eau potable, des écoles, zones de non-traitement, etc. La Commission souhaite une harmonisation sinon une uniformisation des règles mises en œuvre, sur la base de rapports annuels détaillés. De même, la Commission souhaiterait l'application, par

les États membres, d'alternatives aux produits phytopharmaceutiques : contrôles culturels et mécaniques, développement de variétés résistantes, biocontrôle, etc. Sans doute pour ne pas heurter la sensibilité des agriculteurs, la Commission prévoit dans son texte, de nouvelles règles dans la Pac « visant à garantir que les agriculteurs reçoivent une compensation pour tous les coûts liés à la mise en œuvre des nouvelles règles, durant une période transitoire de cinq ans, y compris les règles obligatoires ».

PSN compatible ?

Pour sa part, le gouvernement français entend bien que la Commission ne lâche rien sur « l'harmonisation et la réciprocité des normes », aussi bien au sein qu'en dehors de l'Union européenne. « L'Europe des 27 doit être impliquée ainsi que le reste du monde afin de limiter les distorsions de concurrence, y compris pour les produits importés », glisse-t-on dans l'entourage de Marc Fesneau.

L'ambition affichée par le futur règlement est de partir à la reconquête de l'eau (en quantité et en qualité), de la biodiversité (en protégeant les sols et les pollinisateurs notamment), ainsi qu'à assurer la souveraineté alimentaire européenne. « Quand le texte deviendra une réglementation, on pourra alors vérifier si le

Plan stratégique national répond ou pas aux objectifs fixés. Il faut avoir le thermomètre avant de vérifier la température », a vulgarisé un proche du ministre de l'Agriculture. Mais il se peut qu'avant son adoption définitive, ce texte donne quelques poussées de fièvre aux agriculteurs européens !

Une carte interactive d'utilisation de pesticides en ligne

Ce n'est sans doute pas un hasard du calendrier. L'entreprise associative spécialisée dans le conseil et l'ingénierie pour les transitions environnementales, Solagro, a publié le 22 juin, jour de la publication de la proposition de révision de la directive Sud, une carte interactive sur l'utilisation des pesticides en France métropolitaine. Cette carte appelée Adonis permet d'estimer l'utilisation moyenne des pesticides par commune et par culture. Les données sont, selon Solagro, issues des enquêtes statistiques produites par le ministère de l'Agriculture. Pour mettre leur carte au point, les agronomes ont utilisé l'indice de fréquence de traitement (IFT). <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis>